

N° 135
AVRIL / MAI
2024

**Les vacances
à la ferme !**



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

FOCUS
Chasse aux oeufs
8 Mai

AGENDA

DOSSIER
Présentation
du budget
2024

ET AUSSI
Les infos locales
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Le Conseil Municipal vient de voter le budget prévisionnel 2024, avec un fonctionnement de 4 941 337 euros et un investissement de 2 632 464 euros. Notre gestion rigoureuse et prudente nous permet, cette année, de prévoir la construction de la nouvelle salle en lieu et place de notre salle des fêtes. Après avoir fait face à une très forte augmentation des prix depuis ces deux dernières années, nous avons prévu 2 091 477 euros en investissements dédiés au coût des travaux de construction de cette nouvelle salle. C'est donc au tout début du mois de juillet que la démolition commencera et ce chantier se déroulera jusqu'en septembre 2025. D'autres travaux et achats sont programmés sur cette année pour un montant de 170 000 euros.

Régulièrement dans un souci d'économie d'énergie et cette année encore, nous changeons, tant sur nos bâtiments communaux que sur l'éclairage public, les anciennes lampes en les remplaçant par des éclairages LED.

Dans quelques jours, le Comité des fêtes va nous proposer de nous retrouver pour la fête du village et je vous invite à profiter de ces bons moments festifs en famille.

Le dimanche 9 juin, les élections européennes auront lieu et il sera intéressant de lire attentivement les différents programmes des candidats, afin de connaître leurs avis, spécifiquement sur le financement du projet LGV. Dans un moment où l'Etat a besoin de réaliser des économies, le Conseil Municipal vient de voter une motion qui a pour objectif de lui proposer d'économiser les 40% qui doivent servir à financer cette LGV ! J'ai pu présenter, à l'occasion d'une réunion publique début avril, les différents travaux prévus dans le projet des AFSB. La SNCF et monsieur le Préfet nous annoncent un début de chantier soit à l'automne soit en début d'année 2025. Ce fut aussi l'occasion de répondre aux nombreuses inquiétudes des personnes présentes à cette réunion.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, monsieur,

Le 11 avril dernier, le Conseil Municipal votait le Budget Primitif 2024 et avec lui, les subventions annuelles auprès du monde associatif.

Cette année, c'est une enveloppe de près de 21 000 euros qui aura été allouée, soulignant ainsi l'indéfectible soutien financier de la municipalité auprès de la vie associative saint-médardaise. D'autant que concomitamment à cela, nous intervenons également par la mise à contribution de nos équipes technique et administrative, que ce soit au travers des différentes demandes qui nous sont faites pour les matériels (induisant montage, démontage et agencement des structures d'accueil), les mises à disposition de salles et les plans de communication des différents évènements associatifs. Tout cela vient inévitablement impacter et donc revaloriser les seules dotations financières, ce qui traduit un attachement/accompagnement sans faille, spécifiquement dans une période où les dotations de l'Etat ont tendance à se réduire

comme « peau de chagrin ».

Cette fin d'année scolaire marque également la fin d'une époque, avec la destruction programmée de notre actuelle salle des fêtes pour proposer une structure mieux adaptée, mieux dimensionnée aux besoins de notre population et répondant aux normes actuelles de construction. L'heure est à présent à la relocalisation des associations impactées par cette future construction. A cet effet et avec l'appui de différentes communes du territoire, ce travail de repositionnement a été initié dès ce début d'année. Nous continuerons de travailler de concert avec vous et pour vous, pour que chaque association puisse poursuivre ses activités dans cette période d'indisponibilité, tout en minimisant ses désagréments.

Respectueusement,

Pascal BARROUILHET - Adjoint au Maire, en charge des Associations et de la Communication

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1600 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 135 - Avril - Mai 2024
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées durablement certifiées PEFC



SOMMAIRE

- 3/ AMÉNAGEMENT
- 4/ LA MAIRIE ET VOUS
- 5/ À L'ORDRE DU JOUR
- 6/ DOSSIER : BUDGET 2024
- 8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS
- 10/ VIE ASSOCIATIVE
- 14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES
- 18/ INFOS LOCALES
- 19/ LA FÊTE DE LA MUSIQUE
- 20/ FOCUS : LA CHASSE AUX OEUFs / LE 8 MAI

LGV : courriers

Vous trouverez ci-dessous les courriers envoyés par monsieur le Maire au Premier Ministre et au Minsistre des Transports, ainsi que leurs réponses.



Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75700 Paris

Le 12 février 2024.

OBJET : Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB)

Nos réf. : CT/AD

Monsieur le Premier Ministre,

Le 19 décembre 2023, j'ai adressé un courrier à Madame Elisabeth BORNE qui occupait alors les fonctions qui sont maintenant les vôtres. J'attire donc votre attention sur l'étude menée dans le cadre des A.F.S.B qui a pris en compte la protection des zones urbanisées, mais a omis les zones à urbaniser. Or depuis cette étude, et notamment sur une zone prévue en 1 AU au PLU déjà à ce moment-là, un nouveau lotissement important a vu le jour.

Je vous demande de bien vouloir agir auprès de la SNCF afin que cette anomalie soit rectifiée et que des murs anti-bruit soient prévus à cet effet.

Pour mémoire, votre prédécesseur dans ses fonctions précédentes de ministre des Transports a agi sur la ligne Tours-Bordeaux afin que des protections soient mises en œuvre et que les riverains ne subissent pas le bruit incessant des trains qui circulent.

De plus, la déclaration d'utilité publique a été prorogée il y a quelques mois, et il aurait été judicieux de profiter de cet état de fait pour réactualiser l'étude et de mettre à jour un certain nombre d'aménagements.

Restant à votre disposition et dans l'attente de vos réponses, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mon profond respect.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu,
Christian TAMARELLE



Copie adressée à Monsieur Patrice VERGRIETE, Ministre délégué chargé des transports.



Monsieur Patrice VERGRIETE
Ministre chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris 7

Le 12 février 2024.

OBJET : Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux AFSB.

Nos réf. : CT/AD

Monsieur le Ministre chargé des transports,

En ma qualité de Maire de Saint-Médard-d'Eyrans, je me permets d'attirer votre attention concernant l'affaire citée en objet. L'étude menée dans le cadre des AFSB a pris en compte la protection des zones urbanisées, mais a omis les zones à urbaniser. Or depuis cette étude, et notamment sur une zone prévue en 1 AU au PLU déjà à ce moment-là, un nouveau lotissement important a vu le jour.

Je vous demande de bien vouloir agir auprès de la SNCF afin que cette anomalie soit rectifiée et que des murs anti-bruit soient prévus à cet effet.

Pour mémoire, l'ancienne première ministre Madame Borne, dans ses fonctions précédentes de Ministre des Transports avait agi sur la ligne Tours-Bordeaux afin que des protections soient mises en œuvre et que les riverains ne subissent pas le bruit incessant des trains qui circulent.

De plus, la déclaration d'utilité publique a été prorogée il y a quelques mois, et il aurait été judicieux de profiter de cet état de fait pour réactualiser l'étude et de mettre à jour un certain nombre d'aménagements.

Restant à votre disposition et dans l'attente de vos réponses, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre chargé des transports, à l'assurance de mon profond respect.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu,
Christian TAMARELLE



Copie adressée à Monsieur le Premier Ministre, Gabriel ATAL.



ARRIVÉ LE
22 MARS 2024
MAIRIE ST-MÉDARD D'EYRANS

Paris, le 19 MARS 2024

Le Chef de Cabinet, conseiller spécial

Références à rappeler :
CAB/2024A/0070-LR

Monsieur le Maire,

Vous avez fait part au Premier ministre de vos réflexions sur la non prise en compte de zones à urbaniser dans l'étude menée dans le cadre des aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux. Vous demandez que les services de la SNCF prévoient l'installation de murs anti-bruit afin de protéger le nouveau lotissement.

Monsieur Gabriel ATTAL a bien pris connaissance de votre requête.

Aussi, votre correspondance a été rappelée à Monsieur Patrice VERGRIETE, ministre délégué chargé des Transports, déjà saisi par vos soins, afin que ses services procèdent à son examen et vous apportent directement toutes les informations qui pourraient vous être utiles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Rien cordialement,

Maxime CORDIER
Par délégation,
Animya NTCHANDY
Cheffe adjointe de Cabinet

Monsieur Christian TAMARELLE
Maire de Saint-Médard-d'Eyrans
Mairie
9 avenue du 8 mai
33650 SAINT-MÉDARD-D'EYRANS



ARRIVÉ LE
08 AVR. 2024
MAIRIE ST-MÉDARD D'EYRANS

Paris, le 02 AVR. 2024

Le ministre

Réf : BDC_CM/2024-03/10521 AKI

Monsieur Christian TAMARELLE
Maire Saint-Médard-d'Eyrans
Mairie
9 avenue du 8 Mai
33650 SAINT-MEDARD-
D'EYRANS

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur votre demande de prévoir des murs anti-bruit pour la protection des zones à urbaniser dans le cadre des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB)

J'ai pris connaissance de votre requête avec grande attention.

Sensible à votre démarche, j'ai transmis votre correspondance au Président-directeur général de SNCF Réseau, aux fins d'un examen attentif et afin qu'une réponse vous soit apportée.

Par ailleurs, ma collaboratrice parlementaire, Mme Laure-Emmanuelle Barillet reste à votre disposition pour tout échange par téléphone au 06 73 55 78 13 et par courriel à Laure-emmanuelle.barillet@ecologie-territoires.gouv.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Patrice VERGRIETE



LA MAIRIE ET VOUS

Un petit geste pour la planète... pour des économies avérées !

Le vote du budget prévisionnel 2024 met en avant un élément important dans les charges à caractère général de la commune.

Cela concerne le poste « 60612 - Energie - Electricité » qui vient répercuter les coûts induits de nos structures communales et des différents foyers lumineux de la commune.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2022, il a été constaté une consommation à hauteur de 90215 euros.

Compte tenu des informations délivrées par notre fournisseur d'accès nous demandant d'anticiper le doublement du prix de l'électricité en 2023 comparativement à 2022, notre prévisionnel 2023 sur ce même poste s'était fait à hauteur de 190 000 euros.

Le résultat constaté à l'issu du compte administratif 2023 est aujourd'hui de 116 020 euros.

Accueil des nouveaux habitants

Vendredi 7 juin - 19h

place de la Loi 1901

Elections européennes 2024

Dimanche 9 juin - 8h/18h

Bureaux 1, 2 et 3 - salle des fêtes

Cela a évidemment pour effet de mettre en avant la forte augmentation du prix de l'électricité de près de 29 % comparativement à 2022 (+ 25 805 euros), mais loin des charges attendues par un doublement du prix de l'électricité.

La justification de ce constat tient dans les efforts consentis par la municipalité, que ce soit au travers du remplacement des foyers lumineux obsolètes par des éclairage LED moins énergivores, ou plus simplement dans notre décision d'éteindre quotidiennement l'éclairage public de 23h à 5h30.

Soyez certains de notre volonté à poursuivre nos efforts par un travail de valorisation des foyers lumineux de la commune, et de limitation des surconsommations dans nos structures.

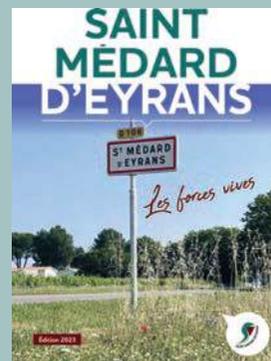
L'objectif avoué restant de pouvoir constater de nouvelles économies sans que pour autant le confort des administrés en soit altéré.

Appel à recensement des professionnels du territoire saint-médardais

Que vous disposiez d'une entreprise implantée sur le territoire saint-médardais ou que vous exerciez une activité en qualité d'entrepreneur individuel relevant du commerce, de l'industrie, de l'artisanat ou des professions libérales, ceci vous intéresse !

Dans le cadre de ses actions, la Commission Communication de la municipalité a réalisé depuis 2022 un support de communication visant à recenser l'ensemble des forces vives de la commune et notamment celles issues du tissu économique saint-médardais, dont vous êtes un acteur majeur.

Dans un souci d'anticipation et si vous souhaitez être référencé gratuitement sur la troisième édition, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la fiche signalétique disponible sur le site Internet de la commune ou à l'accueil de la mairie, au plus tard le 17 juin 2024.



Divagation des animaux

De plus en plus d'animaux se retrouvent en divagation sur notre commune. Si votre animal a tendance à s'échapper, consultez votre vétérinaire qui vous proposera des mesures adaptées à la situation.

Tout animal trouvé en divagation sur notre commune sera capturé et récupéré par la SACPA et conduit à la SPA. Le propriétaire devra s'acquitter des frais engagés.

La divagation

Tout animal est en état de divagation, lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors

de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du Code Civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui en a la garde, est le responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Les pouvoirs de police du Maire

Les Maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux au titre de leur pouvoir de police générale.

État civil

Naissances :

Zélie CHANDAVOINE, le 08/02/2024

Inès AMEJAL MOREL, le 05/03/2024

Gabriel BERACOCHEA, le 11/03/2024

Jules GÉRARD, le 12/04/2024

Hatima YAYA DJOUBAL, le 15/04/2024

Mariages :

Corine LEVANTACI et Cyril LIMINIER, le 23/03/2024

Stéphanie CASTANDET et Alexandre YOS, le 22/04/2024

Christèle BARDEAU et Christian COURTADE, le 27/04/2024

Décès :

Hubert MARKET, le 19/03/2024

Jacqueline AZO veuve ETCHEVERRY, le 01/04/2024

Extraits du Conseil Municipal du 12 février 2024

> Suspension indemnité d'un adjoint

Monsieur le Maire fait part de la demande de M. Bernard CHEVALIER, adjoint, que soit suspendu temporairement le versement de l'indemnité d'adjoint qui lui est allouée. Ce dernier indique qu'il n'est plus autant disponible que par le passé pour remplir ses missions et délégations.

M.CHEVALIER se retire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le versement de l'indemnité d'adjoint à M. Bernard CHEVALIER, puisque la réduction d'activité ne correspond pas à une non-effectivité d'exercice de ses missions et délégations d'adjoint.

> Délégation du Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la

possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire certaines de ses attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal a déjà délibéré en ce sens le 10/06/2020 (délibération n°2020/019)

Monsieur le Maire rappelle que dans ce cadre, il doit rendre compte à chaque conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation. Le Conseil Municipal peut également toujours mettre fin à la délégation.

Après en avoir délibéré, et afin de compléter la délibération 2020/019, le Conseil Municipal décide de déléguer au Maire les attributions suivantes : de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Conseil Municipal du 11 avril 2024 : délibérations votées à l'unanimité

- > Approbation du compte de gestion 2023
- > Vote du compte administratif 2023
- > Affectation des résultats
- > Vote des taxes
- > Vote du budget primitif 2024
- > Subventions aux associations
- > Résultat du marché : construction de l'espace culturel
- > Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- > Mandat au Centre de Gestion de la Gironde pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et/ou prévoyance)
- > Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites au Centre de Gestion de la Gironde (service retraites : délégation de gestion PEP'S/Accompagnement Personnalisé Retraite (APR))
- > Nouvelle convention cadre de recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion de la Gironde
- > Convention relative à la cession à l'amiable à la commune d'une sirène du réseau national d'alerte de l'Etat

- > Dépôt d'une autorisation du droit des sols
- > Mise à jour règlement intérieur et charte des règles de vie du restaurant scolaire

Conseil Municipal du 15 mai 2024 : délibérations votées à l'unanimité

- > Modification des tarifs jeunesse
- > Tirage au sort des jurés d'assises
- > Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites Villes de France.

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils Municipaux sur le site Internet de la commune, rubrique : votre mairie > le Conseil Municipal

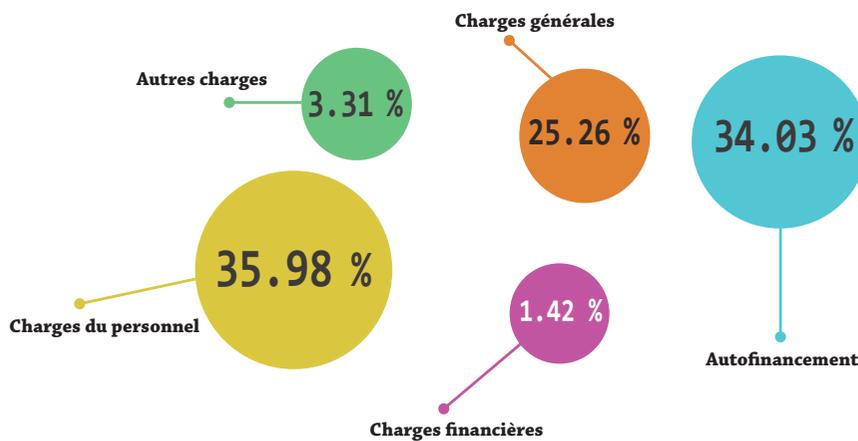
Budget 2024

Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 4 941 336,98 euros.

Dépenses de fonctionnement

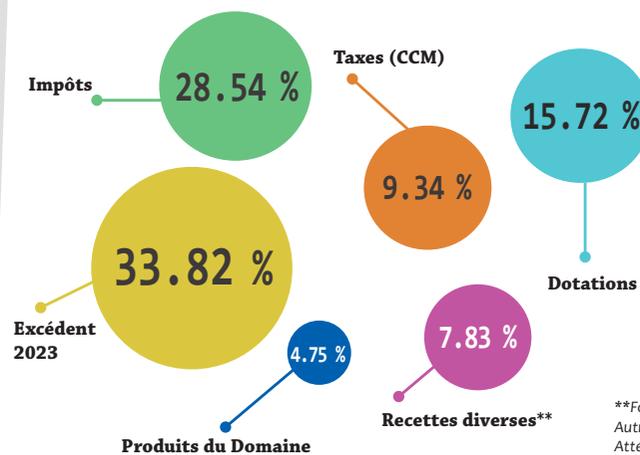
La gestion « raisonnée » des dépenses communales nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 34 %, directement reversé en recettes d'investissement : cela constitue l'**autofinancement**.



Charges du personnel :	1 778 081,00 €
Charges générales :	1 248 385,00 €
Autofinancement :	1 681 635,98 €
Autres charges :	163 235,00 €
Charges financières :	70 000,00 €
Total :	4 941 336,98 €

Recettes de fonctionnement

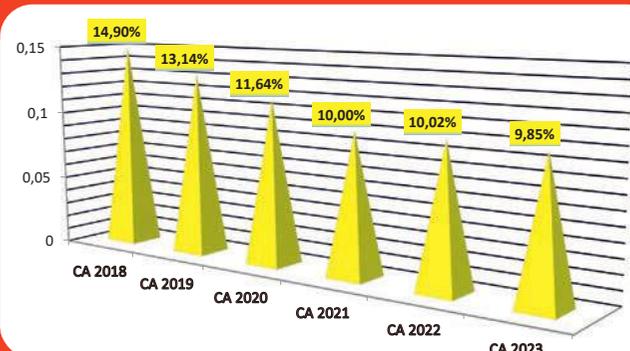
Elles sont constituées spécifiquement des impôts directs ainsi que de la taxe additionnelle reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu depuis 2002 à l'euro constant. Postes représentant à eux seuls près de 38 % de nos recettes de fonctionnement, auxquelles nous devons ajouter les dotations de l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. De manière concomitante, nous reversons à cette section de fonctionnement près de 34 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice 2023.



Impôts :	1 410 477,00 €
Taxes (CCM) :	461 316,00 €
Produits du Domaine :	234 600,00 €
Recettes diverses** :	386 989,44 €
Dotations :	776 726,00 €
Excédent 2023 :	1 671 228,54 €
Total :	4 941 336,98 €

**Fonds Départemental, Droit de place, taxes diverses pour 202 560 € /
Autres produits de gestion courante pour 78 400 €
Atténuation de charges pour 76 000 €, Amortissement & Travaux en régie pour 30 029,44 €

Évolution de la dette communale

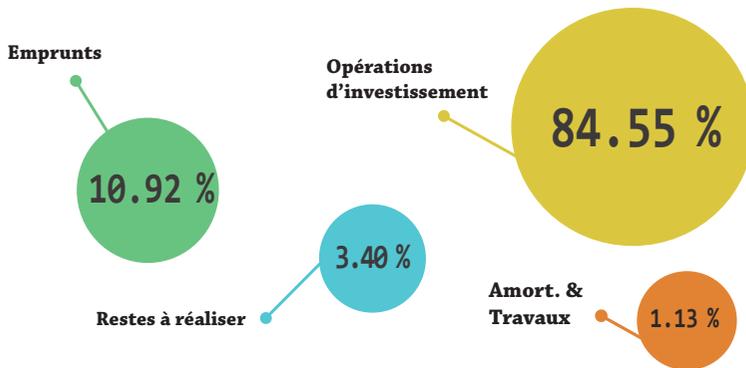


Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, pour un montant de 2 632 464,43 euros.

Dépenses d'investissement

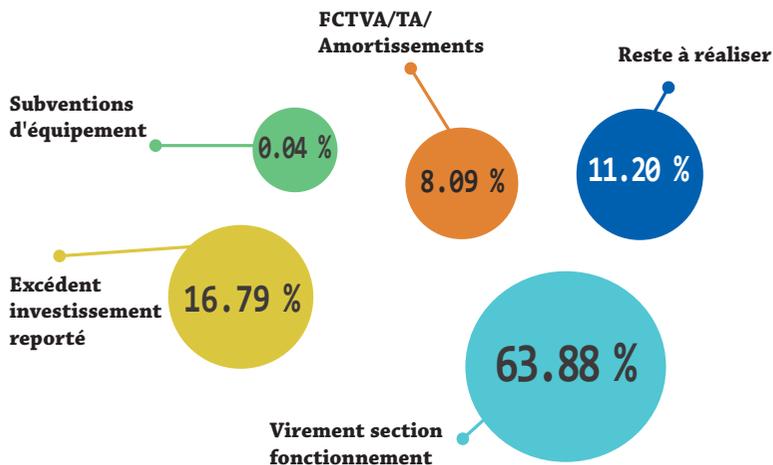
Cet exercice sera marqué par le commencement des travaux du nouveau pôle culturel en remplacement de l'actuelle salle des fêtes. Cette réalisation ambitieuse constitue le point d'orgue de nos dépenses d'investissement pour l'année en cours et sans doute celle à venir.



Emprunt capital :	287 500,00 €
Opérations investissement :	2 225 697,43 €
Amortissent & Travaux régie :	29 847,00 €
Restes à réaliser :	89 420,00 €
Total :	2 632 464,43 €

Recettes d'investissement

Le choix est fait de mettre à profit une partie de l'autofinancement communal au service de la construction de notre nouveau pôle culturel.



TA, FCTVA, Amortissements :	213 000,00 €
Subventions d'équipements, autres :	1 000,00 €
Excédent investissement reporté :	441 901,45 €
Virement section fonctionnement :	1 681 635,98 €
Restes à réaliser :	294 927,00 €
Total :	2 632 464,43 €

Vote du budget des écoles

A l'instar des exercices antérieurs, la municipalité demeure aux côtés des enseignants pour le bien-être de nos enfants (sorties, renouvellement du mobilier ou modernisation des classes).

Inscriptions budgétaires école maternelle		Inscriptions budgétaires école élémentaire	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Fournitures administratives, informatiques et petits équipements :	1 500 €	Fournitures administratives, informatiques et petits équipements :	2 238 €
Fournitures scolaires :	5 200 €	Fournitures scolaires :	8 325 €
Voyages, déplacements, visites :	2 100 €	Voyages, déplacements, visites :	7 300 €
Fêtes, cérémonies :	800 €	Transports collectifs :	2 700 €

Vote du budget du C.C.A.S.

La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Actions Sociales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles que ce soit en son nom propre ou par l'intermédiaire de ses différents partenaires institutionnels (actions locales et réponses aux différentes demandes de subventions).

Dépenses		Recettes			
011	Charges à caractère général	21 500,00 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	600,00 €
012	Charges de personnel	4 100,00 €	74	Dotations et participations	2 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 773,21 €	75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €
67	Charges spécifiques	3 000,00 €	77	Produits spécifiques	0,00 €
			Ro02	Excédent fonctionnement reporté	45 273,21 €
Total		50 373,21 €			50 373,21 €

DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Maternel : à la ferme !



« Silence, ça pousse », tout était dit dans le thème de nos vacances. Effectivement, nous avons profité de l'arrivée du printemps pour prendre le temps d'observer et parfois même de nous occuper « un peu » de la nature.

Tout d'abord, nous avons été accueillis par petits groupes tous les jours par Guillaume Lhermite, qui s'occupe de la ferme « Les jardins d'Eyrans », pour découvrir son travail. Nous avons donc ramassé

des œufs, nourris des cochons, des chèvres, un âne, un poney... mais nous avons aussi planté des graines de haricots, visité les serres de tomates, goûté des petits pois crus et des fraises, un régal !!! De vraies vacances à la ferme, un véritable bonheur aussi bien pour les petits que pour les grands !

Un grand merci à Guillaume, Chloé, Pierre et Capucine pour leur accueil, leur patience et leur goût de la transmission. De nouveaux projets devraient voir le jour prochainement.

Les enfants qui restaient au centre ne se sont pas ennuyés non plus : de nombreuses activités manuelles ont été réalisées ainsi que des activités sportives, du graphisme, de la cuisine (avec de bons œufs bien jaunes !) sans oublier la sortie au trampoline parc de Mérignac.

Même si le soleil n'a pas été tous les jours de la partie, il a été dans nos cœurs et ça a fait du bien le grand air...

Vivement cet été...



Primaire : à toute vitesse !

Des effluves de chocolat, des réalisations de paniers lapins gourmands, des cloches classiques au plus contemporaines... oui Pâques a sillonné ces vacances au centre de loisirs primaire. Tout en douceur, mais pour finir en apothéose lors de notre course aux œufs, où défis, ingéniosité et imagination ont permis aux enfants de s'affronter pour gagner cet élément si précieux : le temps (plus de temps = plus de chocolats !). Un temps parfois capricieux comme lors de notre escalade de la dune du Pilat ou encore lors de la réalisation de notre potager, mais surtout un temps de divertissements et de plaisirs entre activités artistiques, sportives ou d'éveils. Ces vacances ont aussi vu le retour de notre grand jeu d'Intervilles, où les grandes villes de France se sont livrées de féroces batailles.

Enfin, un grand merci à Sylvain NIRO, Benoit et Elodie BOISSELIER LE CANN de l'association TTB (Tout Terrain Blasimon) pour leur intervention « voitures radiocommandées ». Une journée découverte de la discipline et des engins et pour finir,

initiation au pilotage avec des petits bolides atteignant des vitesses spectaculaires : un plaisir total et des enfants enjoués ! Maintenant, place aux vacances d'été !

Vous pourrez consulter les photos directement via le lien sur le site de la mairie.



Ados : les vacances

> Les préados

Durant les petites vacances, le service jeunesse propose un planning avec des activités sportives à la carte, adaptées aux 10/15 ans. En avril, les jeunes ont pu pratiquer du futsal, du volley-ball, de la pêche sur le site de Decathlon Cestas, ainsi qu'une randonnée VTT pour les plus motivés !

> Loisirs ados

On ne peut pas s'ennuyer à Saint-Médard-d'Eyrans quand on est âgé de 13 à 17 ans. En voyant le planning de ces dernières vacances c'était du « high level » :

- Karting sur le circuit de TOP GUN à Biganos avec des engins de 120cc, 4 temps et découverte de toutes les bases du pilotage : trajectoires, sécurité, freinages, regards. Avec la présence de « Marc HAMILTON », cela a été un grand moment de vitesse et de rigolades.

- Détente dans les bains de Casteljaloux : deux piscines intérieure et extérieure animées de jets de massages, bain japonais, douches glacées et puits d'eau froide, jacuzzis géants, le rêve...

- Laser-Game, bowling cinéma... pour compléter le programme ! On s'éclate vraiment quand on est ados sur notre commune.



Argent de poche

L'opération Argent de poche sera reconduite pour les vacances d'été fin juin et tout juillet.

Inscriptions et renseignements en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Fête du périscolaire

Cette année, le Festival de la Jeunesse aura lieu le mardi 18 juin à 19h à la salle des fêtes, pour une restitution des activités du primaire (ALSH, périscolaire et école).

Les dates de l'été

> **Lundi 3 juin – date d'ouverture des réservations (ALSH maternel et primaire + séjours primaire / Ados) pour l'été**

> du lundi 8 juillet au vendredi 2 août : ouverture ALSH

> du lundi 5 au vendredi 23 août : fermeture estivale des ALSH

> du lundi 26 au vendredi 30 août : ouverture ALSH

Spectacle de théâtre périscolaire primaire

La représentation des enfants de l'atelier théâtre du périscolaire primaire aura lieu le mercredi 26 juin à 20h à la salle des fêtes.

Au programme :

« La brigade des z'héros » de Patrick MERMAZ

Au fin fond d'une petite ville de banlieue, se trouve un commissariat qui regroupe ce qui se fait de plus loufoque en matière de policiers. Il faut dire aussi que leur façon de voir la vie et les questions qu'ils se posent sont quelque peu farfelus... priez pour ne jamais croiser le chemin d'un des inspecteurs de la brigade des z'héros.

17 enfants de 7-10 ans / metteur en scène Julien GOUGET

APBA : hommage à Philippe RAOUT (1948-2024)



Le 21 avril 2024, après une lutte acharnée contre la maladie durant plusieurs années, Philippe Raout s'en est allé.

Philippe était un homme attachant, toujours souriant (même dans les situations difficiles) et prêt à participer à toutes les aventures avec ses amis de l'APBA. Il avait souhaité regagner l'association dès 2006, après une vie professionnelle passée

dans l'industrie, pour offrir de son temps et partager sa passion de la paléontologie. Car depuis tout jeune, il manifestait un véritable amour pour cette discipline naturaliste (et pour la botanique également), qu'il avait dû malheureusement suspendre durant plusieurs décennies, pour des raisons professionnelles et familiales.

Philippe, dès son entrée au sein de l'APBA, n'a pas caché son bonheur d'intégrer une équipe dynamique et motivée, avec laquelle au fil du temps, il a noué des liens d'amitié avec chacun. Très rapidement, il a montré de réelles capacités et une envie de s'investir dans la structure. C'est donc tout naturellement qu'en 2010, il entra au bureau de l'APBA, pour occuper le poste de secrétaire, jusqu'en 2016. Très impliqué dans tous les projets de l'association, il était de toutes les sorties sur le terrain, de toutes les réunions, de toutes les animations scolaires et grand public, de toutes les expositions et études scientifiques, avec une préférence à peine voilée, pour les

microfossiles, ces petits organismes qu'il affectionnait tout particulièrement.

Philippe a également occupé le poste de secrétaire-général de la Fédération Française des Amateurs de Minéralogie et Paléontologie, mission qui lui procurait un grand plaisir, notamment lors des rencontres inter-associatives à l'occasion des assemblées générales. Il était également membre de la Société Linnéenne de Bordeaux et de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède.

Très attaché aux relations franches et respectueuses avec ses interlocuteurs, Philippe plaçait au-dessus de toutes les contingences, le travail collaboratif et le souci du bien commun. Il a énormément apporté à l'APBA, au travers de ses qualités humaines et scientifiques (chimiste de formation).

Ces derniers mois, Philippe combattait à nouveau (après une courte rémission) ce cancer qui ne lui laissait que peu de répit. Ses dernières apparitions à l'APBA, à l'occasion de réunions, étaient furtives, la fatigue étant présente continuellement. A 75 ans, cette maladie a finalement pris le dessus sur notre ami, malgré sa rage de vivre.

Espérons qu'en éternel passionné, tu puisses poursuivre tes recherches sur les foraminifères aux côtés de tes illustres pairs et de tous tes proches. Bon voyage l'ami et merci infiniment pour tout ce que tu as pu nous apporter et pour les beaux souvenirs que tu nous laisses.



Rugby : de belles rencontres

Les Arruanais ont enchaîné les victoires en ce printemps : Les Old Lions 6-2 ; Entente Wallabus/Aspom 9-0 ; Asso Vivre en Mêlée 8-1.

"Vivre en mêlée" est une association qui aide des personnes de toutes nationalités à s'intégrer. Habitué à un rugby touché, c'est une très bonne soirée que nous avons partagée. Les Arruanais ont offert le repas à toutes les personnes présentes pour un bon moment de convivialité.

HBSME : une belle fin de championnat !



Le mois de mai marque la fin du championnat pour nos joueurs et coaches. Et le bilan est très positif. Les différents collectifs ont porté haut les couleurs de notre club. Un grand merci à tous les joueurs et les coaches pour leur implication, mais également les bénévoles et les supporters sans qui cela ne pourrait être une réussite.

Les mini hands ont également participé à différents plateaux, notamment au plateau final organisé par le Comité de Gironde de handball, qui clôture la saison sportive. Les résultats et les belles actions réalisées sont prometteurs.

Le babyhand n'est pas en reste avec l'organisation de baby-matches sur la deuxième partie de saison. Ils ont également fêté le 1^{er} avril dignement, selon la tradition, désormais bien établie.

Mais la saison n'est pas terminée. Les entraînements se poursuivent jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est donc l'occasion de venir tester le handball pour la saison prochaine ! Appel est fait aux jeunes filles nées en 2007-2008 et 2009 pour étoffer le groupe des -18F.

Par ailleurs, les licenciés se retrouveront le samedi 1^{er} juin pour l'assemblée générale du club.



Comité des fêtes : viva ESPANA !

Notre soirée VIVA ESPANA fin avril à la salle des fêtes a été particulièrement réussie, de l'avis de tous les participants.

Il y a des soirées comme ça où tout est réuni pour que la fête soit belle, et cela a été le cas !



Quelle soirée ! De superbes danseuses, un groupe de musiciens talentueux, une ambiance harmonieuse et très amicale autour d'une excellente paëlla, nous pouvons être satisfaits car c'était l'objectif recherché.



Les participants ont dignement dit adieu à la salle ce 27 avril. Merci à toutes et tous et bravo à notre équipe qui accueillait pour l'occasion 4 nouveaux membres.

Nous nous souviendrons longtemps de cette soirée !



Nous vous donnons maintenant

rendez-vous pour la fête du 6 au 9 juin, place de la Loi 1901.

Nous espérons vous y retrouver nombreux :

- jeudi soir pour un concert gratuit place Mogege
- vendredi soir : ouverture de la fête au son des cornemuses
- samedi soir pour déguster une excellente entrecôte, **pen- sez à réserver vos places**

Le feu d'artifice sera tiré le samedi soir à 23h.

Les attractions foraines ouvriront comme les années précédentes le vendredi soir.

Nous nous retrouverons ensuite pour la fête de la musique où nous tiendrons un stand de restauration, et après il sera temps de penser aux vacances.

Dynamic's club : une belle journée !

Le 2 mai fut une belle journée en Charente Maritime pour les adhérents du Dynamic's club.

Pour débiter la journée, direction Saint-Just-Luzac avec la visite d'un moulin à eau, commentée par une personne de l'office du tourisme, suivie d'un déjeuner au restaurant La Cabane à l'Eguille-sur-Seudre. Tout le monde a apprécié le repas et les sympathiques serveurs.

Puis le train des mouettes au départ de Saujon pour arriver à La Tremblade.

Un voyage d'une durée d'1h30 à bord d'un train à vapeur au travers des marais de la Seudre (un peu tape-cul, mais amusant).

SOA : des vacances inoubliables

À l'approche de l'été, l'Association Sud Ouest Animation est heureuse de présenter ses séjours de vacances, spécialement conçus pour les enfants à partir de 6 ans. Pour les parents cherchant à offrir à leurs petits aventuriers une expérience enrichissante et amusante, nos séjours sont l'option idéale pour les premiers départs sans les parents.

Une aventure sans pareille :

Nos programmes offrent une diversité d'activités adaptée à chaque tranche d'âge, garantissant à vos enfants des moments remplis de découvertes et de plaisirs. De l'exploration de la nature à des activités artistiques et sportives, chaque journée promet d'être une nouvelle aventure. Nos animateurs expérimentés veilleront à ce que les enfants soient non seulement en sécurité, mais aussi stimulés et épanouis tout au long de leur séjour.

Dates flexibles :

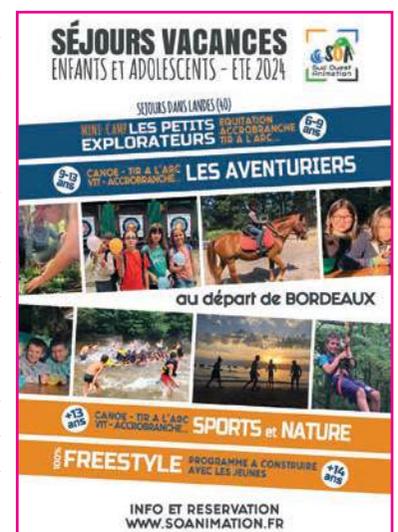
Les séjours sont disponibles tout au long du mois de juillet, offrant ainsi une flexibilité maximale pour s'adapter à votre emploi du temps estival chargé. Que vous planifiez un voyage en famille ou que vous ayez besoin d'une pause bien méritée,

nos multiples dates vous permettront de trouver le créneau parfait pour vos enfants.

Comment réserver :

Pour réserver dès maintenant et garantir une place à votre enfant pour des vacances inoubliables, rendez-vous sur notre site Internet www.soanimation.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur nos programmes, les tarifs et les modalités d'inscription. Notre équipe est également disponible pour répondre à toutes vos questions et vous aider à planifier le séjour parfait.

Ne laissez pas passer cette opportunité de faire de l'été de votre enfant une expérience inoubliable. Rejoignez-nous pour des vacances remplies de rires, d'amitiés et de nouvelles aventures !



VIE ASSOCIATIVE



BAYEN : nous préparons l'été...

Bayen se fait une petite beauté pour mieux accueillir les jeunes de l'été qui approche. Les bénévoles de l'association jouent du marteau, de la scie et du rouleau pour maintenir notre grange toujours aussi accueillante. Si les deux premiers camps affichent complet, il reste de la place pour le séjour ados, ouvert aux 3^{ème} et aux lycéens. Au programme : onze jours, du 22 juillet au 1^{er} août, pour découvrir la montagne et les activités qui s'y rattachent (randonnées, via ferrata, canyoning...)

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire, le site assobayen.net vous est ouvert ou par téléphone au 05 56 67 27 66 après 20h.

Familles Rurales : AG

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le lundi 29 avril. Une cinquantaine de personnes a répondu présente. Monsieur le Maire et son adjoint, ainsi que les représentants de la Fédération Départementale nous ont fait l'honneur d'assister à cette assemblée.

Nous avons accueilli avec plaisir trois nouvelles bénévoles.

Une médaille à l'effigie de Familles Rurales a été offerte à Roland BALLION, Président pendant 46 ans à Familles Rurales Saint-Médard-d'Eyrans.

Nous avons clôturé cette manifestation en levant le verre de l'amitié.



Les p'tits futés d'Eyrans : les ateliers



Lors de l'atelier du mois d'avril nos p'tits futés et leurs parents ont eu la chance de découvrir la Sophrologie avec Julie de « Mamans épanouies ».

Nous souhaitons lui dire un grand merci pour avoir partagé avec nous des petits exercices afin d'appréhender plus sereinement nos émotions telles que la colère, la fatigue, le mécontentement, l'anxiété...

Afin de clôturer en beauté cette année de partages et pour remercier nos adhérents nous vous préparons une petite surprise pour notre dernier atelier qui aura lieu le dimanche 9 juin.

LGVEA : assemblée générale

L'AG de l'association LGVEA s'est tenue le 11 mars dernier à la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans. Cette assemblée a permis l'adoption de nouveaux statuts et l'élection d'un nouveau conseil d'administration composé de : Muriel Puissant, Souad Bouhadiba, Nadine Gaillard, Gilles Delcros, Philippe Gaillard, Laurent Lardeau, Michel Lopez, Lionel Bretonnet, Sacha André et Didier Gassiot.

L'AG a également nommé monsieur Jean Robert Thomas membre d'honneur de l'association et monsieur Christian Tamarelle demeure Président d'honneur.

L'association a changé l'adresse de son siège social qui se trouve désormais : *Mairie de Saint Médard d'Eyrans - 9, avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans*

Engagée dans la protection de l'environnement, l'association poursuit son action de lutte contre le GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest) et les AFSB (Aménagements Ferroviaires du Sud de Bordeaux) qui, s'ils devaient se réaliser, impacteraient irréremédiablement les infrastructures communales, le cadre de vie de ses habitants, l'économie et la biodiversité du territoire.

L'association est requérante d'un recours en excès de pouvoir contre la prolongation de la déclaration d'utilité publique de ce projet. Le jugement devrait être bientôt prononcé par le tribunal administratif de Bordeaux.

Des associations d'élus, des coordinations de parlementaires de tous bords, des associations et collectifs citoyens s'organisent et se coordonnent sur tout le tracé et au-delà, et démontrent l'inutilité de ce projet, son anachronisme, son coût exorbitant et son impact environnemental irréversible.

Sur notre territoire c'est le collectif AltLgvBxSud (ALTLGVBX-SUD@PROTON.ME) qui vient de voir le jour et qui donne de la visibilité à cette lutte, partout où il y a des expropriations et des destructions.

LGVEA invite tous les habitants de la commune, sensibles à la conservation de la qualité de vie dans notre village, à rejoindre l'association afin de donner plus de force et de légitimité à ses actions.

Contact : lgvea33@gmail.com

SSM : vacances Foot au SSM, on s'éclate !



Vacances scolaires de Pâques obligent, place d'abord aux "petits" et même aux "tous petits", avec notamment un certain Simon Dupouy (quatre ans et demi). Les chiens ne font pas des chats, c'est bien connu...

Deux jours de stage « foot vacances » au SSM, sous la direction de Laurent Marquezanne RTJ du Stade Saint-Médardais, encadrés par Marvin Benchemoul, éducateur, assisté de Gaby Mikhael, sans oublier notre chef cuisto Alain Dupouy que tous les clubs de France et de Navarre nous envient, durant lesquels les footballeurs en herbe se sont "régalés" dans la plaine verte et bucolique de la Bugonne.

Décor de vacances, sur des terrains remarquablement entretenus par la municipalité qui firent trois jours plus tard, également, le bonheur des plus... grands, ceux âgés déjà entre... dix et quatorze ans. Même encadrement, renforcé par Fabien Gillard, entraîneur qualifié.

Football bien sûr, activités sportives et ludiques (sans oublier de « plancher » sur un chapitre du Projet Educatif Fédéral)

ont été au programme technique, festif mais aussi éducatif. Au SSM, on développe les qualités de footballeur mais aussi et surtout les qualités humaines. Voilà pourquoi, on y parle aussi de règles de vie et de citoyenneté, de fair-play et d'actions humanitaires.

SUSPENSE TOTAL

Pour ce qui concerne, nos équipes seniors, et notamment et surtout notre équipe première, c'est dans un suspense poignant que se déroule la fin du championnat (2 juin).

Longtemps distancés et reléguables, nos joueurs effectuent depuis un certain déplacement à... Podensac, une remontée spectaculaire (six matchs sans défaite) qui pourrait se terminer le 2 juin par une dernière victoire contre Andernos à La Bugonne, synonyme de maintien.

Idem pour notre équipe B qui sauf accident devrait assurer son maintien après un parcours retour brillant en championnat D2.

Go SSM !!!

VIDE GRENIER du SSM : Le Stade Saint-Médardais organise au stade de La Bugonne le 9 juin prochain au matin, son vide grenier (tranche de 2,50 m de largeur),

Inscriptions avec pièce d'identité et renseignements: Tel 06 07 28 54 30

Permanence au stade tous les soirs : du lundi 3/06/2024 au vendredi 07/06/2024 de 18 h à 19 h 30. Et le samedi 8/06/2024 de 9h à 12h

St Med Loisirs : un week-end au ski

Le noyau dur de la section futsal s'est retrouvé sur les pistes de ski de Saint-Lary, durant le week-end du 16/17 mars 2024.

Hébergé dans la magnifique grange de Bayen à Sazos, le groupe a bénéficié d'un temps idéal pour profiter un maximum des joies de la glisse.

L'ambiance était au rendez-vous, le groupe a partagé un pur moment de bonheur hors du terrain de futsal. Une opération qui sera sûrement rééditée l'année prochaine.



ESPACE : nouveau Président

Le 27 avril dernier, lors de l'assemblée générale, Pierre de SÈZE a laissé sa place à la présidence. C'est désormais Alain de la GIRODAY qui a été élu nouveau Président.

Retrouvez le compte-rendu de cette réunion sur le prochain bulletin municipal.

L'Harmonie des Graves de Montesquieu
Dir. A. Capdevielle-Darri
avec
L'Orchestre d'Harmonie Cars et Blaye
Dir. R. Ben
Concert d'été
1^{er} partie : Orchestre à l'École de Martillac
Dir. J.-H. Lantier B.A. Capdevielle-Darri
Judi 27 juin
19h
Château Latour-Martillac
entrée libre

Harmonie des Graves : concerts

L'Harmonie des Graves de Montesquieu sera présente le **8 juin à Martillac** pour la Fête de l'Été avec un concert en fin d'après-midi.

Elle vous donne également rendez-vous **jeudi 27 juin à 19h pour son concert d'été au Château Latour-Martillac** en compagnie de l'Orchestre à l'École de Martillac et l'Orchestre d'Harmonie Cars et Blaye.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole Maternelle

Carnaval

En mars dernier, les enfants ont défilé dans la cour de l'école pour un carnaval haut en couleurs, dans la joie et la bonne humeur !



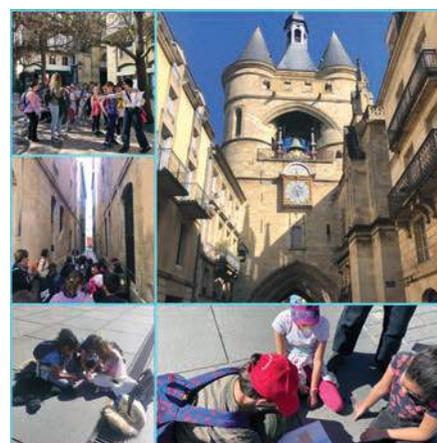
Ecole Élémentaire

Sortie à Bordeaux

Voici quelques photos de notre sortie à Bordeaux, le 19 mars dernier.

Au programme, une demi-journée pour la visite des archives avec l'exposition "les villes au moyen âge", puis ateliers enluminure et calligraphie.

Une demi-journée pour la visite de Bordeaux médiéval où les élèves ont déambulé dans les ruelles et entre les places chargées d'histoire en suivant le tracé des anciens remparts.



Handisport

Le lundi 29 avril, Nicolas Mazeau, intervenant handisport pour le Comité Départemental de la Gironde, est intervenu auprès des classes 2 et 6 de CE2. Après un échange instructif sur ce qu'est le handicap et comment les personnes en situation de handicap pouvaient pratiquer diverses activités sportives, les élèves ont pu bénéficier de trois activités différentes : jeu en fauteuil, parcours et jeux à l'aveugle et boccia (pétanque adaptée). Pour finaliser cette intervention, les élèves ont pu réaliser une course de relais en fauteuil, tous ensemble.



> Kermesse de l'école élémentaire : vendredi 28 juin
> ERRATUM : dans le BM134 il fallait lire Martine ISTILART-RANCÈZE

Course de printemps

Le thème du sport porté par l'école en lien avec l'année olympique a été l'occasion d'organiser la première course du printemps pour toute l'école élémentaire. Le 12 avril dernier, tous les élèves se sont réunis au stade de la Bugonne, accompagnés par de nombreux parents. Encouragés par ces derniers, par l'équipe enseignante et par la Municipalité, les enfants ont fait de leur mieux pour atteindre les objectifs de course à pied qu'ils s'étaient fixés. Le soleil était au rendez-vous... Bravo à tous les élèves !



Sortie à la réserve géologique de Saucats

Le 3 mai dernier, en lien avec le projet suivi en classe autour de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des classes 5 et 10 sont partis à la réserve géologique de Saucats. Les deux classes ont bravé la pluie et ont pu observer la rivière et son environnement. Elles ont également pu pêcher à l'épuisette afin d'observer la faune aquatique.



Breakdance

En avril, pour clore un cycle danse, en lien avec l'association sportive de l'USEP, les classes de CP et de CE1, ont participé à une journée au Rocher de Palmer sur le thème du Breakdance. En association avec d'autres écoles girondines, les élèves ont réalisé en groupe d'âges différents une chorégraphie qu'ils ont présentée aux autres sur scène. Elèves et enseignantes ont été enchantés de cette journée !



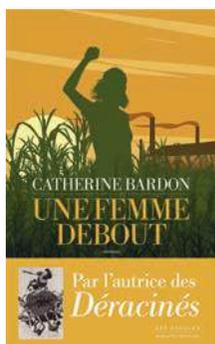
Financement des projets de l'école

Afin d'aider au financement des projets de l'école pour la coopérative scolaire, les représentants des parents d'élèves ont tenu des stands sur le marché communal, ainsi que durant le vide grenier du 14 avril dernier. Les nombreux jeux donnés par les familles, ainsi que les gâteaux préparés par les enfants, ont permis d'aider à la réalisation des projets de l'école. Merci aux représentants des parents d'élèves pour leur présence lors de ces événements.



Les coups de coeur du club de lecture

Retrouvez dès maintenant les coups de cœur de la littérature étrangère, de nos lectrices du club.



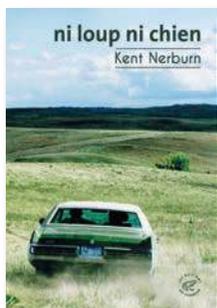
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

« Une femme debout » de Catherine BARDON

Résumé : Le parcours hors du commun de Sonia Pierre, militante des droits humains, qui fit de sa vie un combat.

"Une magnifique découverte de cette femme extraordinaire, Sonia Pierre ! Un bel hommage à cette femme combattante qui lutte pour les droits des

êtres humains au péril de sa vie. C'est l'histoire de sa vie, avec des parties romancées. Beau message sur l'importance de l'instruction pour l'émancipation des peuples avec le personnage d'un curé missionnaire qui a su détecter son potentiel et lui permettre l'accès aux études qui lui permettront d'être avocate et de mener ses combats" Brigitte



ÉTATS-UNIS

« Ni loup ni chien » de Kent NERBURNE

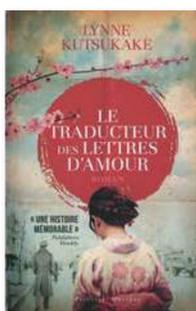
Résumé : Dan, vieil Indien de la tribu des Lakotas, contacte l'écrivain Kent Nerburn pour l'entraîner dans un road trip au cœur de l'Ouest américain. Au gré des kilomètres et des rencontres, Dan livre son histoire et celle de son peuple, au-delà des mythes et des stéréotypes.

"Encore un livre qui nous interroge sur l'histoire telle qu'elle est racontée, souvent par les vainqueurs et qui déforme les réalités de ces peuples amérindiens, massacrés et parqués. J'ai été particulièrement touchée par ce récit notamment comment les indiens vivent en harmonie avec la nature, leur rapport à la

propriété : ce n'est pas la terre qui nous appartient mais l'inverse" Christine

"Les paroles de ce vieil indien sont sages et ce n'est pas un donneur de leçons, mais un témoignage précieux qui nous est confié. Beaucoup de passages m'ont particulièrement intéressé : leur sens du sacré, ou les passages sur les meneurs et les menés qui peuvent bousculer nos idées sur l'organisation de nos démocraties. De l'humour aussi dans leurs échanges, je citerai ce passage pour conclure " Nous autres indiens, connaissons le silence, nous n'en avons pas peur, en fait pour nous il est plus puissant que les mots" Viviane

"J'ai apprécié d'être en immersion dans la vie tribale des indiens avec toutes ces différences avec le monde occidental, ce qui peut nous questionner pour voir les choses différemment." Odile



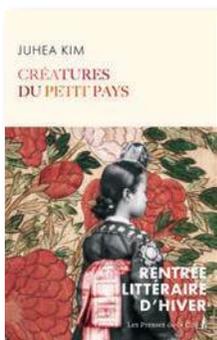
JAPON

« Le traducteur des lettres d'amour » Lynne KUTSUKAKE

Résumé : Après avoir passé la Seconde Guerre mondiale dans un camp d'internement, Aya Shimamura, jeune fille de 13 ans, et son père ont deux choix possibles : partir à l'est des Rocky Mountains ou être déportés au Japon. Ils choisissent de déménager au pays du Soleil levant, mais une fois à Tokyo, ville complètement dévastée par la guerre, le père d'Aya peine à trouver du travail, et Aya elle-même, née et élevée à Vancouver, est harcelée à l'école car étrangère.

"Les personnages sont touchants et les différents points de vue mettent en relief les aspects historiques du Japon et aussi des émigrés japonais aux lendemains de la seconde guerre mondiale : la pauvreté, l'occidentalisation, la cohabitation et ces "panpans" rêvant d'une nouvelle vie aux bras des soldats américains" Sophie

"Un roman qui dévoile un pan de l'histoire Japonaise qui n'est pas forcément très connu. Une lecture très intéressante avec notamment des questionnements sur l'identité sino-américaine et comment la misère et la faim poussent les japonais à voir leurs envahisseurs comme des sauveurs." Adeline



CORÉE

« Créatures du petit pays » de Juhea KIM

Résumé : 1918, à Séoul, Jade, jeune courtisane, découvre une capitale moderne et trépidante, mais aussi le désir d'indépendance qui s'est emparé de ses compatriotes face à l'oppression japonaise.

Dans la lignée de Pachinko, une saga romanesque immersive dans la Corée du XXe siècle.

"une saga qui retrace l'histoire de ce pays sous l'occupation japonaise jusqu'à la scission nord/sud, avec une écriture magnifique nous rencontrons des personnages attachants qui vivront tous des destins hors du

commun" Aline

"Ce n'est pas une lecture facile, mais les personnages sont fouillés, pas manichéens avec toutes les facettes. J'ai aimé découvrir la réalité des courtisanes qui suivaient une formation en musique, peinture, danse, chant, poésie, une fois sélectionnées par une courtisane reconnue dès leur plus jeune âge, souvent vendues par leur propre famille parce que c'était finalement une chance pour elles de s'en sortir, d'être nourries et éduquées. C'étaient des femmes socialement méprisées mais très influentes de par les hommes puissants qu'elles côtoyaient et par l'appartenance à des guildes." Martine

AGENDA juin / juillet

Vente publique de livres

Devant la bibliothèque - Samedi 8 juin - de 10h à 12h
Livres sortis des collections de la bibliothèque
Prix unique : 1€ le livre

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 19 juin - 10h30/11h30
"Musique" - pour les 0/3 ans
Sur inscription par mail

Club de lecture adulte

À la bibliothèque - Mardi 9 juillet - 18h30 - Apéro littéraire
Présentation des nouveaux romans du club 2024/2025

" Venez participer à un merveilleux voyage littéraire ! Le club ce sont 6 rendez-vous conviviaux dans l'année, une sélection de livres du monde entier, des coups de cœur publiés dans l'Echo, une année de découvertes littéraires, de rencontres, d'échanges, des apéritifs/dégustations, et des rires... "

P'tit Atelier "Recycl'art" parents/enfants

À la bibliothèque - Mercredi 10 juillet - 10h/12h
à partir de 4 ans
Sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 17 juillet - 10h30/11h30
"Coups de cœur" - pour les 0/3 ans
Sur inscription

Soirée à l'abordage

À la bibliothèque - Mardi 30 juillet - 18h30/21h

Apéritif de pirates - ESCAPE GAME avec la ludothèque AJC inscription sur 1 des 6 créneaux de 30 minutes pour 5 à 6 personnes à partir de 8 ans (avec 1 adulte).

Puis la Librairie itinérante " des livres à bords " : vente de livre, atelier créatif et lectures !

L'été de la bibliothèque

> Horaires d'été (du 2 juillet au 2 août)

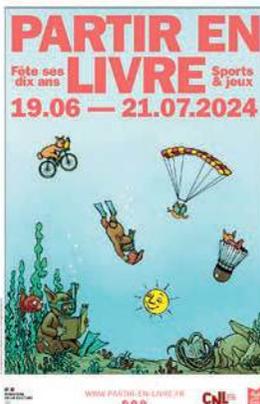
Mardi 14h30/18h

Mercredi 14h30/18h

Vendredi 10h30/12h - 14h30/18h

Fermé le samedi matin

> Fermeture estivale au mois d'août



Partir en livre fête ses dix ans : sports et jeux

Partir en livre, une programmation sur l'ensemble du réseau "en voiture Simone!"

Le mercredi 3 juillet de 10h à 17h30 à Saint-Médard-d'Eyrans, espace lecture toute la journée sous les arbres place de la Loi 1901

> 10h/12h : atelier créatif avec l'association ABCD'ART, à partir de 4 ans, sur inscription

> 14h30/16h30 : espace jeux avec la ludothèque AJC Librairie itinérante "des livres à bord"

> 15h : atelier sport et lecture (à partir de 6 ans) sur inscription

> 16h30 : lecture animée sur le thème du sport (à partir de 4 ans)

Concours de poésie : nos gagnants !

A l'occasion du printemps des poètes, Sophie, notre bibliothécaire a organisé un concours de poésie illustrée, sur le thème de la grâce. Voici les gagnants, récompensés pour leurs belles œuvres !



Elise MALFILATRE
chez les petits



Naëlle TOLFO
chez les moyens



Jean DECOBECQ
chez les grands

INFOS LOCALES

Les Estivales au Château d'Eyran

L'équipe du Château d'Eyran vous invite à célébrer l'été en sa compagnie à l'occasion des Estivales de Pessac-Léognan les **samedi 15 juin de 10h à 23h et dimanche 16 juin 2024 de 10h à 19h !**

Venez découvrir nos vins au cours de visites et dégustations gratuites tout le week-end. Des visites avec le vigneron, orientées davantage sur la viticulture, sont aussi disponibles gratuitement sur réservation.

Les midis et samedi soir, régaliez-vous grâce à la présence de Terre des Gascons qui vous proposera des grillades au bra-



sero ainsi que des planches gourmandes.

Samedi soir, profitez de l'ambiance guinguette en compagnie de DJ Vinyle !

En famille ou entre amis, nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif au sein de notre propriété familiale.

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur Facebook et sur notre site web : savigneux.com

Contact : 05.56.77.54.37 accueil@savigneux.com

Point Écoute Jeunes

La CCM, en partenariat avec le Centre de Santé de la MSP Bagatelle propose des Points Écoute Jeunes (PEJ). En toute discrétion, ils offrent une écoute et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ces structures accueillent en effet de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, seul ou en groupe, les jeunes et/ou leurs parents en quête de soutien, de conseils.

Point Accueil Écoute Jeunes

Besoin d'écoute ? Envie de parler ?

Lieu gratuit, confidentiel et anonyme

pour les **jeunes de 12 à 25 ans** en présence d'un psychologue.

Ça se passe mal à la maison.

Je vis une rupture difficile.

Je n'ai plus de motivation.

J'ai des problèmes.

Je ne veux plus aller en cours.

Permanences

- // Léognan : Lundi (15h-18h)
- // La Brède : Jeudi (15h-18h)
- // Saint-Selve : Mardi (15h-18h)

Prenez rendez-vous par téléphone au **06 63 89 03 84** ou sur Doctolib :

en partenariat avec la
Maison de Saint-Priest
de Bordeaux-Bagatelle

CCM : gestion des déchets

LETTRE D'INFORMATION
AVRIL 2024
N°3

GESTION DES DÉCHETS

2024 : Mise en œuvre progressive des nouvelles pratiques

Pour répondre à la généralisation du tri à la source des déchets biodégradables, la CCM vous propose d'acquiescer gratuitement un composteur individuel pour vous permettre de participer à ce tri et de valoriser vos biodéchets.

Pendant une période de trois mois à partir du mois d'avril, des permanences sont mises en place dans les communes pour récupérer votre composteur sans rendez-vous dans les plages horaires indiquées ci-dessous.

Ces composteurs individuels sont destinés aux habitats avec jardin ou cour végétalisée. Les habitats collectifs ou denses seront équipés à partir du second semestre 2024 de composteurs partagés ou points d'apport « biodéchets ».

COMMENT RETIRER VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

345 L

Votre composteur individuel vous sera remis avec un bio-seau et un guide du compostage.

Horaires de retrait :		
	/ Du mardi au vendredi : 13h à 19h	
	/ Samedi : 9h30 à 13h	
Ayguemorte-les-Graves	Du mercredi 17 au samedi 20 avril	Salle des associations
Beautiran	Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 avril	Espace culturel Gilles Pezat
Cabanac-et-Villagrains	Jeudi 20 juin Vendredi 21 et samedi 22 juin	Villagrains - Esplanade Cabanac - Ancienne gare
Cadaujac	Du mardi 14 au vendredi 17 mai Samedi 18 mai	Salle des fêtes Collège Olympe de Gougous
Castres-Gironde	Samedi 20 avril Mardi 23 et mercredi 24 avril	Parvis de la salle des fêtes
Isle Saint-Georges	Du mercredi 17 au samedi 20 avril	Salle des associations d'Ayguemorte-les-Graves
La Brède	Du mardi 28 mai au samedi 1 ^{er} juin	Services techniques
Léognan	Mardi 30 avril, jeudi 2, vendredi 3, mardi 7 et vendredi 10 mai Samedi 4 mai	Parking Centre technique municipal Centre technique de la CCM (en face de l'aérodrome)
Martillac	Du mardi 21 au samedi 25 mai	Stade
Saint-Médard-d'Eyrans	Du mardi 25 au samedi 29 juin	Place Loi 1901
Saint-Morillon	Samedi 11 mai Mardi 18 et mercredi 19 juin	Parking de la mairie
Saint-Selve	Du mardi 11 au samedi 15 juin	Foyer salle polyvalente
Saucats	Du mardi 4 au samedi 8 juin	À côté des commerces, en face de l'école

Quelle que soit votre commune de résidence sur la CCM, toutes ces permanences vous sont accessibles.

> Plus d'informations
05 57 96 01 24
cc-montesquieu.fr

Etat de la Résidence "Les Coquelicots"

Monsieur le Maire a demandé, par courrier, à l'organisme Gironde Habitat de procéder à des travaux sur les extérieurs des bâtiments de la résidence "Les Coquelicots". En retour de courrier, la Présidente l'a informé que la Directrice Générale de l'organisme devrait prendre contact avec lui prochainement.

SAINT-MÉDARD-D'EYRANS



Fête de la Musique

PLACE DE LA LOI 1901 À PARTIR DE 18H30

VEN
21
JUIN

“ La scène est à vous ”

**19H : Les petits choristes de
Saint-Médard-d'Eyrans**

20H30 : “ANDR ALEX” reprises rock

**Grand karaoké pour finir la
soirée : la scène est à vous !**

**Restauration et
buvette sur place**

- . Pétanque
- . Comité des fêtes
- . Parents d'élèves
- . Commerçants locaux



Geste écocitoyen :
Venez avec votre ecocup + vaisselle



Agenda

• Juin / Juillet 2024

- > Du 6 au 9 juin
Fête locale
Place de la Loi 1901
- > Vendredi 7 juin
Accueil nouveaux habitants
19h - Place de la Loi 1901
- > Samedi 8 juin
Vente de livres
10h/12h - bibliothèque
- > Dimanche 9 juin
Elections européennes
8h/18h - salle des fêtes
- > Dimanche 9 juin
Vide grenier du SSM
Stade de la Bugonne
- > Dimanche 9 juin
Animation - les P'tits Futés
d'Eyrans
10h/12h - annexe salle des fêtes
- > 15 et 16 juin
Les Estivales du Château
d'Eyrans - 10h/19h
- > Mardi 18 juin
Fête du périscolaire primaire
19h - salle des fêtes
- > Mercredi 19 juin
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque
- > Vendredi 21 juin
Fête de la Musique
19h - Place de la Loi 1901
- > Du 25 au 29 juin
Distribution de composteurs
CCM - place de la Loi 1901
- > Mercredi 26 juin
Soirée théâtre périsco prim
20h - salle des fêtes
- > Vendredi 28 juin
Kermesse école élémentaire
Stade de la Bugonne
- > Mercredi 3 juillet
Partir en livre
Place de la Loi 1901
- > Mardi 9 juillet
Club de lecture adultes
18h30 - bibliothèque
- > Mercredi 10 juillet
Atelier recycl'art
10h/12h - bibliothèque
- > Samedi 13 juillet
Sardinade du SSM
Stade de la Bugonne
- > Mercredi 17 juillet
Club des bébés lecteurs
10h30/11h30 - bibliothèque
- > Mardi 30 juillet
Soirée à l'abordage
18h30/21h - bibliothèque

FOCUS

La chasse aux oeufs en photos



Retour en photos sur le 8 Mai

